

# La Gogane

Journal Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°112  
Avril Mai 2017



C'est dans l'air // Marché de printemps le 22 avril - p 6



Assos // Le centre Bouëssé La Garenne labellisé Accueil Vélo® - p 8



Culture // Bonbon Vodou en concert à la médiathèque le 28 avril - p 14



Culture // Jamie Gallienne et Pierre Lebas en concert le 7 avril - p 15

Un budget 2017 contraint,  
rigoureux et raisonné

- Maîtrise du désendettement

- Maintien des taux  
d'imposition communaux

- Maintien du montant des  
subventions aux associations

p.10-11

Retrouvez toutes les actualités de votre commune  
sur [www.murs-erigne.fr](http://www.murs-erigne.fr)

# Pour des communes fortes et vivantes au service du citoyen

Tel est le titre du manifeste de l'association des maires de France à l'attention des candidats à l'élection présidentielle. En tant que maire de Mûrs-Érigné, je soutiens le bien-fondé de ce manifeste, notamment au regard des extraits suivants de son contenu :

« Aujourd'hui, l'inquiétude règne car l'avenir des communes est remis en cause avec la baisse des dotations de l'État, les décisions prises par ce dernier pour imposer des dépenses nouvelles aux communes sans ressources nouvelles, l'amoncellement des lois, décrets et normes en tous genres qui complexifie l'exercice de la démocratie locale et renchérit les coûts de la gestion locale. Les Français témoignent d'un attachement profond, continu et sincère à la commune qui ne constitue pas un simple échelon administratif mais une véritable communauté humaine. Dans une société fragmentée et une démocratie fragilisée, la commune est plus nécessaire que jamais. Les Français ont besoin de savoir qui fait quoi et pour eux le maire reste le premier repère dans un monde qui évolue sans cesse. Ces vigies de la démocratie locale sont une chance pour les territoires. La France n'a rien à gagner à la dilution du lien avec les citoyens, à l'affaiblissement démocratique, au sentiment d'abandon des populations ».

Le 14 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget 2017.

Ce budget, responsable et assumé, s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de faire de Mûrs-Érigné une commune forte et vivante.

Forte en étant en mesure de redresser ses finances pour diminuer le poids de la dette sans pénaliser les Érimûrois par une augmentation des impôts communaux, malgré une nouvelle baisse de dotations de l'État et une nouvelle dépense de personnel imposée par ce dernier pour 2017. Forte par sa capacité à proposer des services publics de proximité de qualité en sachant les optimiser pour les maintenir.

Forte par son implication active dans l'Agglomération

Angers Loire Métropole, dans des actions de mutualisation d'actions et de moyens avec les communes de son bassin de vie.

Vivante en affichant sa volonté de soutenir la vie associative (plus de 300 000 €), la vie culturelle (10 % du budget soit plus de 500 000 € en incluant le fonctionnement du Centre culturel Jean Carmet), la vie sociale (86 000 € pour le CCAS), la jeunesse (Espace Jeunes municipal avec une équipe de 3 agents, subvention de 43 000 € pour faciliter l'accès aux centres de loisirs de la FOL), et les écoles (projet de rénovation de l'école Bellevue élémentaire, parité entres écoles publiques et privées).

Vivante en affichant son ambition d'augmenter le nombre de logements (68 logements livrés en 2017), d'accueillir de nouvelles entreprises (agrandissement de la zone d'activités) et de soutenir des actions pour les demandeurs d'emploi, de valoriser le patrimoine naturel et touristique, la biodiversité (aménagement de la Roche de Mûrs).

Pour les élections présidentielles qui arrivent, il nous faut défendre nos communes car « on ne réussira pas la France sans les communes ». C'est la ligne de conduite que je me suis fixé en m'investissant auprès de notre Association Départementale des Maires, avec qui j'ai pu rencontrer l'ensemble des candidats le 22 mars dernier à Paris pour mieux défendre la cause des maires et des élus locaux.

C'est aussi pourquoi j'ai annoncé en conseil municipal que je n'apporterai mon parrainage à aucun candidat, car quand on veut défendre les communes, il faut savoir être avant tout au service de l'intérêt général et du bien commun.



Le Maire, Damien COIFFARD.

© Philippe Noiset

« Au service de  
l'intérêt général et du  
bien commun »

**La Gogane est le journal  
d'informations communales  
de la Ville de Mûrs-Érigné.**

**Directeur de la publication :**  
Damien Coiffard, Maire

**Comité de rédaction :**  
Les élus de la Cellule communication, le service communication et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

**Crédits illustrations :**

Ville de Mûrs-Érigné, sauf précisé par la mention © ou « Source ». Designs du dossier budget : FreePik, visuel de Une Kstudio / Freepik.

**Contact :**

5 chemin de Bellevue  
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.  
Tél. 02 41 79 78 77  
Fax : 02 41 45 95 08  
info@ville-murs-erigne.fr  
communication@ville-murs-erigne.fr

**Impression :**

Paquereau  
8 boulevard des Bretonnières  
49124 Saint Barthélémy d'Anjou  
02 41 69 05 05  
Tirage : 2 900 ex  
Dépôt légal à parution.  
Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales.



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur [www.murs-erigne.fr](http://www.murs-erigne.fr) ou sur notre page [Facebook.com/MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

# Inscriptions ouvertes du 17 mai au 1<sup>er</sup> juin pour le vide-greniers de la Fête du Jau

Le vide-greniers organisé par le CCAS de Mûrs-Érigné aura lieu dimanche 18 juin lors de la Fête du Jau et sera installé route de Cholet.

Cette année, les inscriptions seront uniquement possibles de 14h à 17h du mercredi 17 mai au jeudi 1<sup>er</sup> juin, le samedi 20 mai de 9h à 12h, à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Carte d'identité et paiement par chèque (à l'ordre du Trésor Public) obligatoires au moment de l'inscription. La signature du règlement intérieur du vide-greniers vous sera aussi demandée. Tarifs emplacement : 9 € les 3 mètres linéaires, 18 € les 6 mètres et 27 € les 9 mètres.

**Contact :** Inscriptions, service population au 02 41 79 78 77, Informations et renseignements, CCAS, au 02 41 79 78 85.



# Baby-sitting et entretien des connaissances premiers secours à l'Espace Jeunes

## Formation « Recyclage PSC1 »

L'Espace Jeunes vous propose, en partenariat avec la Croix Blanche, un recyclage « Prévention et secours civiques de niveau 1 », mercredi 19 avril de 8h30 à 12h30.

Le programme a pour objectif principal l'entretien des connaissances acquises lors de la première formation ainsi que l'introduction de nouvelles connaissances.



La formation comprend des mises en situation dont la protection, l'alerte, l'étouffement, le saignement (hémorragie), l'inconscience (respire ou ne respire plus), les malaises, les traumatismes et l'utilisation du défibrillateur. À l'issue du recyclage, le participant aura une attestation de formation. Coût de la formation de 20 € à 25 € suivant le nombre de personnes. Renseignements et **inscriptions avant le jeudi 13 avril.**

**Contact :** Espace Jeunes, 12 chemin de Bellevue, Régine Guerry, animatrice informatrice, au 02 41 444 441 ou à [pij@ville-murs-erigne.fr](mailto:pij@ville-murs-erigne.fr)

## Formation Baby-sitting

En partenariat avec la Maison de l'Enfance et la Croix Blanche, l'Espace Jeunes vous propose, une formation baby-sitting mardi 18 et mercredi 19 avril.



À destination des 16-25 ans, une session aura lieu mardi 18 et mercredi 19 avril.

Au programme : connaissance de l'enfant, accompagnement aux pratiques d'activités, prévention des risques domestiques et législation du travail. L'Espace Jeunes met à disposition des parents désireux de faire garder leurs enfants (mode baby sitting ou garde d'enfants) une liste de baby sitter. Coût de la formation : 3 €. Renseignements et **inscriptions avant le jeudi 13 avril.**

Suivez-nous sur Facebook : [EspaceJeunesMursErigne](https://www.facebook.com/EspaceJeunesMursErigne)



## En bref ...

### Projet d'installation d'une antenne Orange

La société Orange a déposé un dossier d'information pour l'installation d'une nouvelle antenne implantée sur le château d'eau situé rue des Alouettes. Les étapes du projet sont consultables à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### Baptiste Dubanchet était sur la commune

Il a le projet de pédaler de Paris à New-York avec des aliments destinés à être jetés ou dont la date est dépassée. Baptiste Dubanchet a fait halte pour une nuit au gîte du Grand Claye à Mûrs-Érigné. Plus d'informations sur son périple sur [lafaimdumonde2014.com](http://lafaimdumonde2014.com)

### La ludothèque pendant les vacances

La ludothèque vous accueille mercredi 19 et vendredi 21 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Samedi 22 de 9h30 à 12h. Fermée du 10 au 18.

# La tête dans les étoiles avec Thomas Pesquet

C'est assis dans la salle du conseil municipal qu'une centaine d'élèves du CP au CM1 de l'école Bellevue a assisté à la conférence de l'astronaute Thomas Pesquet en direct de l'ISS (International Space Station), lundi 20 mars dernier.

Après quelques difficultés de connexion avec l'astronaute Français qui se trouve à pas moins de 400 km de la Terre, les élèves ont pu écouter ses réponses aux questions posées par des enfants du monde entier. Il n'a pas fallu longtemps à nos jeunes scientifiques pour prendre conscience de l'ampleur de cette mission. Ils poursuivront ce travail en classe avec leur enseignante.



Les élèves de CM1-CM2, en partenariat avec le CNES, ont reçu un kit d'expérimentation pour mener 3 expériences en parallèle avec Thomas Pesquet. Ces expériences menées du 21 au 26 mars ont porté sur l'étude des enzymes responsables de la digestion, l'influence de la gravité sur la croissance des plantes, la dissolution des matériaux et la formation des cristaux.

Le but de ces tests est de pouvoir analyser les différences de résultats entre la vie sur Terre et celle dans l'espace. Une belle expérience scientifique pour nos jeunes élèves.

# Les nouveaux électeurs ont reçu leur carte de vote

Le 18 mars dernier, Jean-Louis Audouin, 1<sup>er</sup> adjoint, et Arlette Antier, agent responsable des élections, ont remis aux nouveaux électeurs leur première carte électorale et leur livret du citoyen.



Une petite cérémonie était organisée à cette occasion. 75 jeunes et leurs parents étaient invités. Ces futurs électeurs voteront suivant l'âge de leur majorité pour la première fois lors des scrutins du 23 avril et 7 mai pour les élections Présidentielles et (ou) pour les élections Législatives des 11 et 18 juin. Monsieur Audouin a rappelé les principes fondamentaux de la République afin de sensibiliser ces jeunes aux droits et devoirs du citoyen. Puis il les a invité à prendre connaissance du livret du citoyen qui leur a été distribué.

### Les conseils municipaux sont ouverts au public

La municipalité vous rappelle que les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous. Sans pouvoir intervenir dans les débats, vous pouvez assister aux échanges des élus sur les points mis à l'ordre du jour (disponible 1 semaine avant sur [www.murs-erigne.fr](http://www.murs-erigne.fr)). Prochain rendez-vous mardi 4 avril à 20h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

### Réunion publique sur la gestion de la commune

Judi 27 avril à 19h au Centre Culturel Jean Carmet, la municipalité vous invite à une réunion publique afin de vous présenter le bilan de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) concernant la gestion de la commune depuis 2011.

## Carnet

### NAISSANCES

- > Louka LANDRY : 12/01/17
- > Pietro YVON MIGNON : 13/01/17
- > Martin TOMEN TCHAKOUNTE : 30/01/17
- > Jade et Manon LESTRINGANT : 31/01/17



- > Mélina PERCEREAU : 06/02/17
- > Ilan CHASLE KARM : 13/02/17
- > Jeanne BORÉ : 20/02/17
- > Gabriel MACHET : 26/02/17
- > Gabriel VALÉ : 28/02/17

### DÉCÈS

- > Thérèse LAUCOIN Ve CHAUVAT : 07/01/17
- > Marie FERRON Ve DIRAISON : 18/01/17
- > Elfrida GRIS Ve TOURET : 22/01/17
- > Michel LE MESLE : 31/01/17
- > Raymonde PERRAULT Ve LESURTEL : 01/02/17
- > Geneviève SAMSON Ép DELANEF : 07/02/17
- > Jack BÉCLAIR : 10/02/17
- > Marcelle PALIAT Ve DIET : 12/02/17
- > André MOURAZ : 24/02/17

# Créateur ou repreneur, Initiative Anjou vous accompagne



**Vous voulez créer ou développer votre propre entreprise ? Vous souhaitez reprendre une entreprise existante ? Soutenue par la Région et le Département, Initiative Anjou vous aide à faire passer votre projet de l'idée à la réalité.**

## Prêt 0% création ou reprise

Prêt sans garantie, d'un montant compris entre 1 000 € et 10 000 € sur une durée



de 1 à 5 ans, avec un différé de remboursement possible de 3 mois. Prêt accordé à la personne dont l'objectif est de pallier à l'insuffisance de capitaux propres au démarrage. Possibilité d'accompagnement du créateur ou du repreneur assuré notamment par les Chambres Consulaires.

La demande de prêt peut être déposée au cours des 2 premières années qui suivent l'immatriculation. Secteurs d'activités éligibles : Industrie, Commerce, Artisanat, Services aux entreprises, Transformation industrielle de produits agricoles.

Engagement de création d'1 emploi minimum (inclus le chef d'entreprise).

Qualité du dossier : Faisabilité économique et justification du besoin de financement.

## Prêt 0% Croissance

Prêt sans garantie, d'un montant compris entre 5 000 € et 15 000 € sur une durée de 1 à 4 ans. Prêt accordé à la personne

dont l'objectif est le financement d'un projet de développement. Possibilité d'accompagnement du créateur ou du repreneur assuré par les Chambres Consulaires ou les associations EGEE et ECTI.

La demande de prêt peut être déposée entre l'année 2 et 8 après la création ou la reprise. Secteurs d'activités éligibles : Industrie, Commerce, Artisanat, Services aux entreprises, Transformation industrielle de produits agricoles.

Engagement de création d'un emploi à temps plein dans l'année qui suit l'obtention du prêt.

Qualité du dossier : Faisabilité économique et justification du besoin de financement.

**Contact :** ALDEV, Frédéric Chouanet, Développeur Économique au 02 52 57 01 32.

Plus d'informations sur [www.initiative-anjou.com](http://www.initiative-anjou.com)

## L'ORAC subventionne vos travaux

**Vous êtes commerçant ou artisan ? Vous envisagez des travaux d'embellissement ou d'investissement ? L'ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce) peut vous permettre d'obtenir une aide financière. Angers Loire Développement gère et instruit ce dispositif. Explications en quelques mots.**

### Une aide pour qui ?

Les entreprises :

- Localisées dans le Pôle métropolitain Loire Angers (à l'exception de la ville d'Angers)
- Ayant plus d'un an d'activité et moins de 20 salariés
- Avec un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros HT
- Avec une surface de vente inférieure à 400 m<sup>2</sup>

Ne sont pas éligibles : professions libérales et de santé, commerces de gros, hôtels, campings, restaurants gastronomiques...

### Une aide pour quoi ?

Agrandissement, modernisation local professionnel, acquisition matériel neuf, travaux accessibilité, amélioration sécurité des entreprises...

### Quelle aide ?

Une aide de 30% pour un investissement compris entre 10 000 et 50 000 € HT. Attention, toute demande doit s'effectuer avant le démarrage des travaux.

### A quelle condition ?

Suivre une formation de 21h.

**Contact :** ALDEV, Frédéric Chouanet, Développeur Économique au 02 52 57 01 32.

## À savoir ...

### Osez bouger, c'est reparti !

**La ville de Mûrs-Érigné et Angers Loire Développement ont mis en place la 2<sup>nd</sup>e édition de l'opération Osez Bouger.**

Depuis le 17 mars et jusqu'au 5 mai, les chercheurs d'emploi se réunissent tous les vendredis matin (7 et 21 avril en journée continue) pour une séance de coaching collectif. Au programme : le marché caché de l'emploi, comment développer son réseau, les outils de recherche d'emploi numérique, optimiser ses chances de réussir ses entretiens d'embauche.

**Avis aux entreprises qui recrutent ou qui souhaiteraient accompagner les participants** à l'occasion d'un atelier (aide à l'entretien d'embauche, conseils sur le recrutement, retours d'expériences...), n'hésitez pas à nous contacter !

**Contact :** ALDEV, Lisa Combot, Chargée d'animation emploi, au 02 51 57 01 48 ou 06 62 49 85 76.



### Prochaine rencontre des acteurs économiques le 22 juin à 19h

La municipalité convie les entreprises de Mûrs-Érigné pour une soirée de rencontre et d'échanges sur le futur de la zone artisanale de l'Églantier jeudi 22 juin à 19h au Centre Culturel Jean Carmet. Une invitation vous sera envoyé prochainement par courrier. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous contacter. En attendant, bloquez la date sur vos agendas !

**Contact :** Mélanie Halet, service communication, au 02 41 79 78 83 ou à [communication@ville-murs-erigne.fr](mailto:communication@ville-murs-erigne.fr)



C'est dans l'air



# Marché de printemps et animations samedi 22 avril de 10h à 18h au parc du Jau

Inscrit dans l'animation d'Angers Loire Métropole « Nature en Fête », le Centre Culturel Jean Carmet vous propose un marché de printemps animé tout au long de la journée par des activités pour tous.

## De 10h à 18h : marché en continu

une trentaine de commerçants locaux exposeront leurs produits : produits de bouche, produits de jardinage, de décoration, de beauté et d'artisanat. Restauration sur place possible.

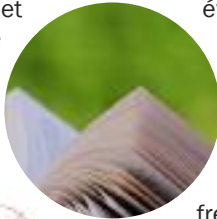
## De 10h à 12h : Troc Graines et Livres

Avis à tous les jardiniers, venez troquer vos graines et vos livres de jardin. Déposez vos graines et venez trouver celles qu'il vous manque encore pour agrémenter vos parcelles et potagers. **Gratuit.**



## De 11h à 12h : Lecture de contes à voix haute

La Médiathèque Jean Carmet propose une lecture de printemps pour petites et grandes oreilles. À 11h, lecture pour les petits de 1 à 5 ans. 11h30 : lecture pour les plus grands de 5 à 10 ans. **Gratuit.**



## De 14h30 à 16h30 : chasse au trésor

L'espace Jeunes vous donne rendez-vous pour explorer le parc du Jau et retrouver les trésors chocolatisés qui s'y sont cachés.



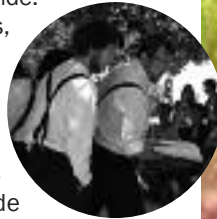
### Gratuit. Sur inscription auprès de l'Espace

Jeunes (12 chemin de Bellevue au 02 41 444 441 ou à responsable.jeunes@ville-murs-erigne.fr).

## 15h, 16h et 17h : concerts de « Garçons s'il vous plaît »

Véritables « serveurs vocaux » a cappella, ce trio se balade au cœur du public muni d'une ardoise de chansons à la demande.

Ils s'approprient les espaces, évoluent au milieu des spectateurs. Traversant le répertoire classique, la chanson française et les grandes musiques de films, les Garçons nous offrent un service impeccable et person-



nalisé. **Gratuit.**

(Découvrez ce trio infernal au travers de leur interview en page 16).

## De 16h à 18h : balades à dos d'âne

L'association Érimûr'Ânes vous propose de découvrir ses ânes avec une balade dans le parc.



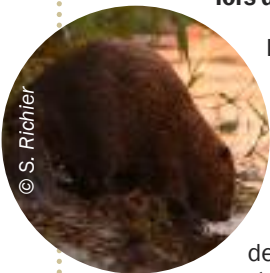
**2 € la balade.**

**Contact :** Centre Culturel Jean Carmet, 37 route de Nantes au 02 41 57 81 85 ou à [centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr](mailto:centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr)



## De nouveaux habitants à la Boire Croissante !

Présent sur le Louet depuis 1988, le castor s'est installé à la Boire Croissante lors de la crue de juin 2016.



Lorsqu'un couple de castor s'installe, il ne tolère aucun autre congénère et coupe des arbres les 3 premiers hivers (peupliers et saules) puis devient très discret les années suivantes. Les nombreuses coupes ne reprendront que si d'autres castors s'installent.

Afin d'accompagner sa recolonisation dans les Pays de la Loire, la LPO et l'ONCFS ont réalisé une plaquette présentant l'espèce, apportant des solutions quant à ses éventuels désagréments et proposant des mesures de gestion favorables au maintien de l'espèce. Elle est disponible auprès de la LPO Anjou ou directement sur <http://paysdelaloire.lpo.fr> (rubrique publications)

## Ouvrez votre jardin le temps d'un week-end

### Nouvelle édition de « Bienvenue dans mon jardin au naturel »

Jardiniers, vous jardinez au naturel\* ? Ouvrez votre jardin (d'agrément, potager, vergers) de la manifestation « Bienvenue dans mon jardin au naturel ».

#### Préserver notre santé, notre eau et l'environnement

En réponse aux pollutions des eaux par les désherbants et aux problèmes sanitaires et environnementaux liés à l'usage d'engrais chimiques, une prise de conscience individuelle et collective est nécessaire. Paille, compost, paillage, association des plantes, utilisation des insectes auxiliaires, etc. sont autant de solutions permettant de se passer des produits phytosanitaires.



Action financée par l'Agence de l'eau Loire Bretagne dans le cadre de la réduction des pesticides en zone Natura 2000 SAGE Layon Aubance Louets.

#### Créer du lien entre les habitants

Un objectif de l'opération est de favoriser le partage d'expériences et de connaissances favorables à l'environnement. Les participants pourront partager sur les trucs et astuces.

\*Jardiner au naturel, c'est soigner son jardin avec des pratiques respectueuses de la biodiversité.

**Inscriptions et renseignements :** [m.dauriac@cpieloireanjou.fr](mailto:m.dauriac@cpieloireanjou.fr)

# Boutique Solid'Air et bourse aux vêtements avec Familles Rurales

## Venez acheter à la boutique Solid'Air

La boutique Solid'Air vit grâce aux généreux dons de ses nombreux donateurs, nous les en remercions vivement et les encourageons à continuer.

Mais pour continuer à remplir totalement sa mission solidaire, elle a besoin d'acheteurs plus nombreux encore. N'oubliez pas que cette boutique est ouverte à tous, alors n'hésitez pas à franchir le pas de la porte, vous y trouverez à coup sûr quelque chose d'intéressant, même si ce n'est pas exactement ce que vous étiez venus y chercher. Nous proposons un éventail varié de vêtements, de chaussures, de linge de maison, de vaisselle, de bibelots, de livres, d'articles de puéri-



culture... et tout cela à tout petit prix.

Dans le souci de vous satisfaire et de permettre au plus grand nombre de profiter de nos offres, nous allons lancer un sondage pour adapter nos ouvertures à la demande.

**Contact :** Boutique Solid'Air (AFR Mûrs-Érigné) 12 route de Cholet au 07 81 02 54 02 ou à [boutiquesolidair49610@hotmail.com](mailto:boutiquesolidair49610@hotmail.com)  
Ouverture les lundis et mardis de 13h30 à 16h, les mercredis de 9h30 à 12h et tous les samedis de 9h30 à 12h30

## Bourse aux vêtements de printemps

Voilà les beaux jours, on range les vêtements d'hiver et d'un coup on ne sait plus comment s'habiller : heureusement se profile la bourse aux vêtements le mercredi 5 avril à la salle Jean Carmet.

De 14h30 à 18h30, vous serez accueillis par des bénévoles souriantes et vous pourrez prendre le temps de choisir et d'essayer dans une ambiance sympathique. Mais ce n'est pas tout, si vous voulez faire de la place dans vos placards, vous pouvez aussi déposer vos vêtements à vendre le mardi 4 avril de 18h à 20h. La reprise de votre recette et au cas échéant de vos articles invendus aura lieu le jeudi 6 avril de 18h30 à 19h30. Enfin, pour vous éviter une attente trop longue au moment des dépôts, n'hésitez à préparer votre liste au verso des tracts déposés dans les lieux publics (mairie, centre Jean Carmet, commerces).



**Contact :** Marie-Jeanne Baudriller 02 41 91 97 70 et Nicole Mehr 06 65 27 36 32, ou à [boursesmurs49@caramail.fr](mailto:boursesmurs49@caramail.fr)

Week-end !

el »

le week-end du 10 et 11 juin dans le cadre

environnementaux posés par les pesticides et le recyclage, compostage, récupération d'eau, utilisation... sont autant de techniques simples permettant de réduire les risques phytosanitaires.

titants

est de créer du lien entre les habitants en favorisant l'usage de techniques vers un jardinage sain et convivial. Convivialité, curiosité, passion... accompagnent au long de ces deux jours de découverte et de partage des techniques du jardinage au naturel.

ans produit chimique et en appliquant des techniques pour la santé humaine et de l'environnement.

nts : Mariette Dauriac au 02 41 71 77 30, à [mon-jardin-naturel.cpie.fr](http://mon-jardin-naturel.cpie.fr)

on agricole, en partenariat et dans les objectifs du

## L'année se poursuit à l'UPAJ

Ateliers et conférences battent leur plein.

Concernant les ateliers, certains sont terminés, d'autres se poursuivent et d'autres encore commencent tout juste. Quant aux conférences, elles sont ouvertes à tous, pas besoin d'être adhérent. Elles ont lieu au Bistrot des Citoyens du Monde (BCM), route de Cholet à 20h. L'entrée y est libre. Prochaines dates : mercredi 5 avril, l'état des lieux du système de santé par le Dr Sylvie Cognard et mercredi 3 mai, la

laïcité au quotidien par Sahed YaHiaoui, formateur à l'ARIFTS d'Angers.

Pour conclure l'année, l'assemblée générale de l'UPAJ aura lieu le **vendredi 23 juin au BCM à 18h30**. N'hésitez pas à venir écouter les bilans mais aussi donner votre avis, propositions. Au plaisir de vous rencontrer !

**Contact :** UPAJ au 06 52 49 96 32, à [universite.populaire.jacquard@gmail.com](mailto:universite.populaire.jacquard@gmail.com) ou sur [upaj.overblog.com](http://upaj.overblog.com)



## Nos seniors féminines en Nationale 3 !

Notre équipe de basket ball Seniors Filles 1, évoluant en Nationale 3, va jouer ses derniers matchs à domicile.



Après de très bons résultats cette saison, venez les applaudir et admirer leur jeu à la salle Myriam Charrier, **dimanche 9 avril à 15h30** contre Saint Rogatien Nantes et **dimanche 16 avril à 15h30** contre Pont Saint Martin. Entrée gratuite.

## 23<sup>ème</sup> soirée dansante du club de basket

Venez nombreux vous amuser entre amis ou en famille lors de la soirée dansante du club de Basket ball de Mûrs-Érigné **samedi 8 avril à 19h** au Centre Culturel Jean Carmet. Repas à 23€ pour les adultes, 15€ pour les -18 ans et 8€ pour les -10 ans.

Vous pouvez réserver vos places auprès de Jean-Luc Levron au 06 82 67 11 04 ou à la salle de sport Myriam Charrier chaque samedi et dimanche auprès du responsable de salle.

**Contact :** MEBC au 02 41 57 35 97.

# Accueil Vélo et la Loire à Vélo avec le Centre Bouëssé La Garenne

Notre établissement est spécialisé dans l'accueil de groupes et de particuliers. Depuis 2015, nous sommes labellisés accueil Vélo, sur le parcours de la Loire à Vélo et venons de créer un réseau d'hébergements collectifs.



Group'AVélo est le 1<sup>er</sup> réseau d'hébergements labellisés Accueil Vélo® qui accueillent des groupes de cyclotouristes et amateurs de vélo (de 10 à 80 personnes), le long de la Loire à Vélo®, la Vélodyssée®, la Vélo Francette®, en région Pays de la Loire. Situés tous les 30-40 km, ces hébergements permettent des étapes vélo familiales et conviviales, adaptées à tous les efforts. Group'AVélo s'adresse aux familles, groupes d'amis, groupes d'enfants et de jeunes, associations et clubs, aux comités d'entreprises... tous les groupes qui souhaitent vivre un séjour à vélo !

Pour accueillir au mieux les groupes de cyclotouristes et leur faciliter la constitution de leur séjour, ces hébergements pratiquent le même tarif pour les groupes à vélo et proposent un même niveau de service avec des formules tout compris.

Le Centre Bouëssé-La Garenne est l'un des hébergements, qui peuvent vous accueillir toute l'année soit au village Vacances soit au Gîte La Garenne, à la nuitée ou en séjour. Plus de renseignements sur [www.groupavelo.fr](http://www.groupavelo.fr)

**Contact :** Centre Bouëssé - La Garenne, 7 route de Nantes, au 02 41 57 71 10, à [centrebouesselagarenne@fol49.org](mailto:centrebouesselagarenne@fol49.org), sur [facebook.com/centrebouesselagarenne](https://www.facebook.com/centrebouesselagarenne) ou sur [www.fol49.org](http://www.fol49.org)

## Continuez à sauver des vies en donnant votre sang

Le 15 février dernier, nous avons effectué notre première collecte de l'année et elle s'est révélée très encourageante. Nous avons eu le plaisir de recevoir 184 volontaires dont 14 nouveaux donneurs qui n'avaient jamais donné leur sang. Ces chiffres sont des plus encourageants pour l'avenir, et nous vous demandons de venir les grossir lors de notre **prochaine collecte** qui se tiendra le **28 avril de 15h30 à 19h30** au centre culturel Jean Carmet. Nous avons eu aussi, lors de cette première collecte de

l'année, le plaisir de remettre son diplôme, ainsi que sa médaille à Daniel Guilleux, demeurant à Denée, pour plus de 100 dons effectués, tout en sachant qu'un homme peut donner un maximum de 4 fois dans l'année! Faites le calcul et vous verrez que, en commençant dès l'âge de 18 ans, il est aisé d'atteindre ce chiffre et voir même le dépasser. À bientôt!

**Contact :** ADSB au 02 41 57 81 57 ou [adsbpayslouetaubance@netcourrier.com](mailto:adsbpayslouetaubance@netcourrier.com)





## L'OMSCLAS recherche des bénévoles pour son bureau

**L'OMSCLAS, qu'est-ce que c'est ? Qu'y fait-on ? L'Office Municipal des Sports, de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale, a pour objet général de soutenir, d'encourager et d'aider les associations communales à pratiquer leurs activités.**

Il organise le Forum des Associations pendant la Fête du Jau, participe à l'animation des 3 marchés saisonniers et est présent au Salon des Artistes de Mûrs-Érigné. Il propose aux associations adhérentes et à leur membre, du matériel en location à moindre coût pour les aider dans l'organisation de leurs manifestations respectives (Barnums, percolateurs, sono, verres).

L'OMSCLAS travaille actuellement sur un projet d'animation populaire et ludique « Sports loisirs culture pour tous » fédérateur des différentes associations communales.

L'Office est dirigé par un conseil d'administration composé de 12 représentants d'associations (2 représentants au minimum des associations sportives et de loisirs, 2 des associations culturelles, 2 des associations à caractère social et 4 membres du conseil municipal). Les membres du conseil d'administration sont bénévoles. Actuellement, il manque 2 membres. **C'est pourquoi, l'Omsclas recherche 1 volontaire pour le pôle Culture et 1 volontaire pour le pôle Aide Sociale.**

**Contact :** Marilyse Chartier, Secrétaire, au 06 86 47 67 73 ou à omsclas@sfr.fr

## À Érimûr'Ânes, le bonheur est dans le pré...

**Alimentation, hébergement, santé et comportement sont considérés comme les quatre critères de bien-être des équidés.**

Nous pouvons affirmer que nos pâtures répondent à ces quatre critères : être suffisamment vastes et nourrissantes, comporter des coins d'ombre et de protection au vent et à la pluie, ne pas être trop humides et permettre à nos équidés de s'ébattre à leur guise.

Nous avons actuellement 9 équidés (ânes, mulets, poneys, chevaux). Un nombre d'hectares correspondant à leurs besoins est donc indispensable, car les prés s'appauvrissent au fur et à mesure de leur occupation et en fonction des saisons.

Comment nous procurons-nous des pâtures ? D'une part, grâce à la commune. Ces pâtures se situent non loin du camping des Varennes, près de nos installations. D'autre part, grâce à des particuliers, sur la commune de Mûrs ou alentour, au Petit Marais, au Rueau, à Saint Pierre, à Grand Claye et même à Mozé. Ces pâtures exigent du travail : débroussaillage quand nécessaire, entretien des terrains, pose et entretien des clôtures, approvisionnement en foin l'hiver, en eau toute l'année... Travail aussi au niveau des équidés : transfert d'une pâture à l'autre quand nécessaire



ou pendant les périodes de vacances, surveillance de l'état de santé, soins si besoin.

Ce travail, ce sont les bénévoles qui l'assurent, les permanents et les occasionnels, auxquels se joignent, quand cela est nécessaire des jeunes cavaliers bénévoles, tout cela sous la direction de notre présidente monitrice Caroline.

Nous remercions chaleureusement tous les « prêteurs » sans qui notre association Érimûr'ânes ne pourrait réaliser son activité, importante pour tous ceux qui s'y investissent d'une manière ou d'une autre, avec enthousiasme et satisfaction, participant ainsi à son animation. Chacun, à Mûrs-Érigné, peut aussi manifester son intérêt en venant aux événements que nous organisons, dont le prochain est le concours d'entraînement Equifeel qui aura lieu **dimanche 2 avril de 9h30 à 17h** au camping des Varennes.

**Contact :** Caroline Bosc au 07 81 17 65 85 pour les activités équestres, Nicole de Frémont pour le bénévolat au 06 21 47 90 96.

À asso.erimur.anes@gmail.com ou sur

## Info Jumelage

### Cherchons familles pour accueillir nos 80 amis du jumelage

Nos amis européens (Allemands, Espagnols, Roumains et Tchèques) seront à Mûrs-Érigné **du jeudi 15 au dimanche 18 juin 2017**. Nous avons besoin de vous pour les accueillir le soir et la nuit. Dans la journée des activités sont prévues et organisées. Si vous êtes prêts à héberger une ou plusieurs personnes : assurer les nuits et petits déjeuners du jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 juin. N'hésitez pas à nous contacter.

**Contact :** Roselyne Segrétain au 02 41 45 75 14 ou à rosisegetrain@yahoo.fr ou Danielle Rousseau au 02 41 57 74 82 ou à rousseau.dan@wanadoo.fr

### Il reste 3 places pour le voyage jeunes en Allemagne

**Du 8 juillet au 15 juillet**, 13 jeunes de 12 à 17 ans partiront en Allemagne à Egeln. Il reste 1 place pour un garçon et 2 places pour une fille. Si vous êtes intéressés pour partir ne tardez pas à nous contacter.

**Contact :** Roselyne Segrétain au 02 41 45 75 14 ou à rosisegetrain@yahoo.fr

### « Les petits loups du jazz » à l'école de musique

**Samedi 20 mai, à 18h, dans la salle de danse de l'école de musique et de danse, l'association AccorDance vous propose « Les petits loups du jazz ».**



Une trentaine d'enfants de la chorale d'AccorDance dirigée par Lucie Mancel seront accompagnés par l'ensemble de jazz de Jean-François Désiré. D'après l'oeuvre d'Olivier Caillard et Hélène Bohy. Entrée libre.

**Contact :** Marie Rochefort, Directrice, association AccorDance, 18 rue Pierre Lévesque, au 02 44 85 29 77 ou à contact@accordance-asso.fr

# Un budget 2017 contraint, rigoureux et raisonné

Le budget 2017 reste dans la continuité de celui de 2016. La municipalité se doit de poursuivre son travail de désendettement et ne pas se relâcher si elle veut revenir au niveau financier des communes de sa taille. Faire attention ne veut pas pour autant dire ne rien faire : pas de hausse des impôts communaux, maintien des subventions et dépenses réfléchies.

## 3 questions à ...

### Roger Fernandez, adjoint aux finances

**Quel bilan tirez-vous de votre première année en tant qu'adjoint aux finances après la clôture du budget de fonctionnement excédentaire en 2016 de 1 078 841 € ?**

Dans ce bilan il y a 2 choses. Le côté finances avec un bilan qui nous montre une bonne maîtrise de nos budgets. 2016 est dans la continuité des bons résultats de 2015.

Ce résultat excédentaire nous était capital pour construire notre budget 2017. Sans celui-ci, nous serions dans l'obligation de prévoir une ligne emprunt plus importante pour l'équilibrer. Mais c'est dû aussi au travail des élus et de l'ensemble des agents de la commune qui s'investissent tout au long de l'année en étudiant avec soin toute demande. Chacun regardant ses achats et donc la moindre dépense.

Du côté personnel, sincèrement je ne m'attendais pas à devenir un jour adjoint aux finances de Mûrs-Érigné. Comme beaucoup d'érimûrois je me tenais informé de la marche de ma commune mais de là à en devenir un acteur de celle-ci, non. Cette fonction est venue au bon moment puisqu'aujourd'hui je suis retraité et je peux donc consacrer du temps à ce travail. Curieux de nature, les finances me permettent d'avoir une vision totale sur le fonctionnement de la commune.

**En 3 mots comment qualifieriez-vous le budget 2017 ?**

Je pourrais pour ce budget trouver plus de 3 mots pour le qualifier, mais je dirais qu'il s'agit d'un budget, contraint, rigoureux et raisonné. Pourquoi ?

Contraint, car notre dette nous empêche aujourd'hui de développer une politique ambitieuse. Nos moyens mais aussi les banques et l'État ne nous le permettraient pas. Pourtant nous ne manquons pas d'idée, mais chacun



Roger Fernandez, adjoint aux finances

sait qu'il est beaucoup plus facile de dépenser que d'épargner.

Rigoureux, car cette même dette, ajoutée au désengagement de l'État, nous oblige à regarder chaque dépense de ce budget dans lequel tous les chiffres ont été discutés.

Raisonné, car nous avons la chance d'avoir des élus raisonnables et responsables qui connaissent bien la situation financière de la commune. Dès septembre nous avons travaillé ensemble à la réalisation de ce budget et vous ne constaterez aucune dépense inutile.

**Qu'elle est votre vision de l'avenir financier de la Commune ?**

Je dirais que nous avons hérité d'une situation financière catastrophique. Non, le terme n'est pas trop lourd (voir audit financier de 2015 et le dernier compte-rendu de la CRC (Chambre Régionale des Comptes)). Notre dette par habitant est de 1 410 € contre 928 € en moyenne pour une commune similaire à la nôtre. (Pour info en 2015 nous étions à 1 602 € par habitant pour une moyenne de 862 €). Toujours est-il qu'aujourd'hui nous sommes dans l'obligation de mener une telle politique. Ce qui veut dire que chaque budget d'ici 2020 sera regardé et analysé avec le même sérieux. Nous n'avons pas le droit au moindre dérapage.

Nous sommes dans l'obligation d'assainir nos finances. Cette mandature doit servir de transition et permettre à la municipalité de repartir sur des bases plus solides à l'avenir.

## Un budget de fonctionnement

**5 818 001 € de recettes de fonctionnement prévues**



**3 409 288 €**  
Impôts et taxes

**949 800 €**  
Dotations de l'État et subventions

**625 507 €**  
Excédent de fonctionnement reporté

**411 592 €**  
Redevances et tarifications (ex : TAP)

**296 114 €**  
Loyers (revenus des immeubles)

**104 000 €**  
Remboursement des assurances

**19 000 €**  
Opération d'ordre (travaux en régie)

**2 700 €**  
Recettes exceptionnelles ou imprévues (ex : annulation de factures)

né

## Pas de hausse des impôts

La gestion rigoureuse du budget 2016 et le maintien de cet axe de conduite en 2017 permet de ne pas augmenter les impôts communaux cette année.

## Maîtrise du désendettement

Désendetter la commune est une des principales politiques de finances de la commune. Notre dette par habitant est de 1 410 € contre 928 € en moyenne pour une commune similaire. (En 2015 nous étions à 1 602 € pour une moyenne de 862 €). Sans désendettement, nous ne pourrions plus avoir de projets. Ceci est indispensable pour construire l'avenir de Mûrs-Érigné.

## Maintien des subventions

Le montant global des subventions attribuées aux associations est maintenu. La sélection s'est faite sur les différents projets portés par les associations. Les actions sociales et culturelles ne sont pas en reste, avec notamment un budget de programmation culturelle de 53 000 € (51 500 € en 2016) dont 18 000 € pour l'acquisition d'un matériel de sono.

## Budget 2017 équilibré entre recettes et dépenses



\* Non ventilable : toutes les dépenses prévues qui ne peuvent pas être affectées à une catégorie avant facturation (électricité, gaz, eau...).

## « Pour un nouvel élan à Mûrs-Érigné »

### Un mot sur nos impôts locaux

Lors de ses vœux, M. Coiffard a abordé les impôts locaux disant que ce sujet était en discussion au sein de la majorité. Après plusieurs réunions, nous avons décidé de maintenir les taux communaux. Toutefois, nous subissons une hausse de nos impôts fonciers puisque le taux de la part départementale augmentera de 4.8%. Pourtant, nous aurions pu faire comme en 2007, 2008 et 2009 avec une hausse cumulée de 12,23 % pour l'Habitation, 20,65 % pour le Foncier Bâti et 12,19 % pour le Foncier Non Bâti. Car nous avons les arguments pour augmenter ceux-ci :

- endettement double par rapport aux communes de la même strate.
- remboursement en 2016 sur nos emprunts de 1 485 919 € et en 2017, 973 900 € (soit 18,15 % et 11,72% de nos dépenses).
- nouvelle baisse pour 2017 de 52 000 € des dotations de l'État avec un cumul depuis 2014 de 735 000 €.
- désengagement de l'État (recensement de 30 000 € à la charge de la commune, instruction des Permis de Construire, Temps d'Activité Périscolaire (TAP)...).
- augmentation des charges de personnel. Des recettes en moins et des dépenses en plus imposées par l'État peuvent difficilement arranger nos finances, raisons pour lesquelles nous sommes très attentifs à toutes nos dépenses. Ce travail porte ses fruits puisque nous avons diminué nos charges de gestion courante (hors frais de personnel) entre 2014 et 2016 de moins 27,90%.

Nous portons également une attention particulière sur notre politique d'investissements qui doit profiter à une majorité d'Érimûrois : entretien de notre patrimoine (bâtiments, voirie, espaces verts), renouvellement du matériel obsolète, développement d'une politique d'urbanisme réfléchie et mesurée, travail de développement économique afin d'aider les entreprises à se développer mais aussi aider les demandeurs d'emploi. Sans oublier les écoles, les jeunes, la culture et le Centre d'Actions Sociales. C'est tout ce travail qui nous a permis de conserver nos taux d'imposition.

Le Groupe majoritaire,  
« Pour un nouvel élan à Mûrs-Érigné ».

## « Mûrs-Érigné, vivre l'avenir passionnément »

### Exclus de fait !

Le vote du budget a eu lieu et encore les mêmes lancinants discours sur la dette, les emprunts avec les conséquences qui s'y rattachent, baisse des aides aux associations et baisses des dotations à la culture. La majorité a fait des choix et doit les assumer. Nous n'aurions pas mené la même politique depuis 2014, donc nous aurions eu d'autres problématiques à gérer...

Au global, qu'ils attaquent ou non la dette. Depuis 2014, qu'ont-ils fait ? Cette dette correspond à des choix d'investissements audacieux et subventionnés, qui permettent aujourd'hui à notre ville de se passer de choix structurels sans accumuler trop de retard. Pour tous les points de dette, nous pouvons mettre des participations et des subventions de tiers, alors dette ou enrichissement de la collectivité ? Regardons notre patrimoine. Nous sommes fiers d'avoir contribué à valoriser et augmenter celui-ci. C'est dit ! Encore que nous pourrions parler du déficit d'équipements sportifs et de l'occasion perdue d'acquérir la salle Bouéssé, même avec une convention d'utilisation pour la FOL, cela en valait le coup ! De même, les courts de tennis extérieurs sont toujours en attente de rénovation...

Côté fonctionnement, avons nous encore des politiques : culturelle, sociale, petite enfance, jeunesse, associative ? Où sont nos fêtes populaires estivales et hivernales, notre festival du film nature, « Courir et marcher » ? Où et remplacé par quoi ?

Nous ne pouvons pas cautionner la politique municipale en validant ces choix qui sont uniquement financiers. Sans vision d'avenir, sans suite logique, sans ambition, vide de sens et de contenu !

Qu'ils nous parlent des sujets ci-dessus évoqués et de la gestion du personnel. Là, oui, nous avons des propositions, mais cela ne les intéresse pas, voilà la vérité !

Le Groupe de l'opposition,  
« Mûrs-Érigné, vivre l'avenir passionnément ».

## « Avec vous pour Mûrs-Érigné »

### Maintenir le cap !

Le 14 mars, le Conseil municipal a délibéré sur le budget 2017.

Nous avons voté contre, non par principe comme veut s'en convaincre la majorité. Rappelons que nous n'avons pas le même programme !

Nous sommes parfaitement légitimes à contester les choix opérés à l'intérieur de cette enveloppe budgétaire. La majorité nous a annoncé depuis quelques mois la nécessité d'un « recentrage sur les missions stratégiques et essentielles » pour la commune, du fait de la nécessité de la désendetter.

Des mesures sont à prendre compte tenu d'un contexte financier délicat, mais pas de réponse sur ce recentrage. C'est bien là, le problème de fond. Nous sommes ni plus ni moins sur du copier-coller depuis trois budgets.

Fidèles à notre engagement, nous participons activement à la vie municipale, débattons pour l'intérêt des Érimûrois, défendons nos idées qui semblent recevoir une certaine écoute, notamment en matière d'habitat et d'urbanisme.

Des désaccords de fond subsistent dans la gestion du personnel, la politique tarifaire (T.A.P., cinéma), les modalités d'attribution des subventions, la gestion des partenariats dans le domaine de l'enfance / jeunesse avec la réduction drastique des moyens du service Jeunesse dont sa capacité à maintenir le rythme dans la durée nous inquiète. Il en est de même pour une programmation culturelle fragilisée.

Alors, loin de donner dans l'outrance, nous maintenons le cap !

Maryvonne Fleury / Philippe Aguilar,  
Le Groupe de l'opposition,  
« Avec vous pour Mûrs-Érigné ».

## Finale départementale des Petits Champions de la lecture

La médiathèque Jean Carmet organise la finale départementale des Petits Champions de la Lecture le samedi 8 avril à 9h.



Ouvert à tous les enfants scolarisés en CM2, le concours « Les Petits Champions de la Lecture » invite enfants et adultes à découvrir les joies de la lecture à voix haute. La 5<sup>ème</sup> édition est déjà lancée et à l'échelle nationale, plus de 1 000 groupes de petits lecteurs répartis sur 700 communes participent au jeu. Un jury, composé de professionnels du livre et de la voix, départagera les candidats.

Venez encourager ces jeunes lecteurs du département ! Entrée libre. **Plus d'informations sur [lespetitschampionsdelalecture.fr](http://lespetitschampionsdelalecture.fr)**



## Les contes pour Petites et Grandes Oreilles

Retrouvez les contes de l'équipe de la médiathèque 2 mercredis par mois pour petits et grands à partir de 10h30.

Rendez-vous les 5 et 12 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 juillet 2017. **Gratuit.**

## Les prochains ateliers informatique

Ces ateliers sont proposés gratuitement à tous les adhérents de la médiathèque le mardi de 14h à 16h. Les thématiques sont définies pour un trimestre et pourront évoluer en fonction des besoins et attentes des utilisateurs.

Au programme :

11 avril : Windows débutants

18 avril : Open Office Texte (Logiciel gratuit équivalent de Word), découverte et habillage de texte

25 avril : Open Office Texte, utilisation des tabulations

9 mai : Open Office Texte, insertion d'images dans un texte

16 mai : Foire Aux Questions (FAQ)

23 mai : Word débutants, habillage de texte

30 mai : Word, utilisation des tabulations  
13 juin : Word, manipulations et habillage des tableaux

20 juin : Excel débutant, Initiation aux tableaux

27 juin : Retouche de photos avec Office Picture Manager et Photofiltre

Compte tenu du nombre d'ateliers et d'ordinateurs, les nouveaux arrivants n'ayant pas encore participé à un cours sont prioritaires. Nombre maximum d'inscriptions aux ateliers par trimestre : 4.



## Ponctuation Musicale « Le violon à l'Honneur »

Les élèves de violon de l'école de musique AccorDance accompagnés de leur professeur Olivier Gervais proposent un voyage musical à travers l'Europe à la Médiathèque Jean Carmet le **mercredi 17 mai à 17h**.



## Ateliers de danse en duo parents-enfants

La compagnie Hanoumat et la médiathèque vous proposent 2 ateliers de danse en duo parents-enfants mercredi 7 juin de 14h à 15h et de 15h à 16h à l'école de musique et de danse.



Le but de ces ateliers est de se laisser guider par son enfant, par son parent, dans l'espace et le temps. Développer le contact physique par le toucher, le rapport des poids et des appuis de chacun jusqu'à porter son enfant. Se familiariser avec certains propos et objets du spectacle « Des danseurs à la bibliothèque » en expérimentant des gestuelles utilisées par les danseurs comme le livre et la page blanche, et établir un langage à deux. Et enfin de découvrir et écouter l'univers musical

proposé dans les spectacles de la compagnie, imaginer, échanger.

**Gratuit.** Durée : 1h. Pour les enfants de 7 à 10 ans et leurs parents, 8 places (8 duos) disponibles. Réservation auprès de la médiathèque.

## Exposition « Cartes postales de Mûrs-Érigné au fil du temps »



Du 2 mai au 29 juin, le comité de Jumelage, en partenariat avec la médiathèque Jean Carmet, vous propose une sélection d'agrandissements de cartes postales de quelques lieux et paysages emblématiques de la commune de Mûrs-Érigné.

Pour cette occasion, de nombreux documents provenant de l'association pour la sauvegarde du patrimoine sur l'histoire de la commune seront à consulter sur place.

# Lancement de la 8<sup>ème</sup> édition du prix littéraire jeunesse Le Gavroche de Mûrs



Mercredi 8 mars avait lieu le lancement officiel du prix littéraire jeunesse Gavroche de Mûrs réunissant les enfants de 10 à 12 ans inscrits à la médiathèque, les jeunes ados de l'IME Europe et du foyer Trémur pour une lecture publique et une présentation des livres en compétition. Depuis cette année, la médiathèque Saint Exupéry des Ponts-de-Cé nous rejoint pour cette belle aventure. Bienvenue à eux !

Les 4 livres sélectionnés de cette 8<sup>ème</sup> édition sont « Ma fugue chez moi » de Coline Pierré, « Un ours dans la bergerie » de Quitterie Simon, « Théo, chasseur de baignoires en Laponie » de Pascal Prévot et « Le goût sucré de la peur » d'Alexandre Chardin. Une première rencontre avec l'auteure Coline Pierré a déjà eu lieu mercredi 29 mars. Les inscriptions sont encore ouvertes pour participer ! Rendez-vous à la médiathèque pour emprunter les romans, rencontrer les auteurs et voter pour le lauréat de cette année.

## Bonbon Vodou en concert vendredi 28 avril

Le duo Bonbon Vodou vous donne rendez-vous vendredi 28 avril à 19h pour découvrir leurs « chansons françaises à tentation afrocréole ». Petit aperçu de leur univers avec l'interview de JereM, la moitié de ce binôme aux multiples talents.

**Pour commencer, pouvez-vous nous parler un peu de vous deux, de vos parcours respectifs ?**

Oriane est issue d'une famille de musiciens. Elle est donc musicienne depuis toujours et son apprentissage s'est fait en famille. Elle a accompagné très tôt son père sur scène, dès l'adolescence. Puis elle monte ses propres projets : Titi Zaro, la Tribu des femmes ou encore les Musiques à Ouïr (avec un projet autour de Brigitte Fontaine). Oriane est chanteuse et percussionniste.

Quant à moi, j'étais d'abord monteur réalisateur audiovisuel (réalisation de clips, documentaires...). En parallèle, j'écrivais et chantais mes chansons. J'ai rencontré Oriane lors d'une résidence dans le 93 au théâtre du « Deux Pièces Cuisine ». Nous avons alors commencé à travailler ensemble. Et petit à petit ce projet solo est devenu un duo. Il devient Bonbon Vodou en 2016. Pour créer nos chansons, nous partons de mes textes en général, puis nous composons tous les deux sur ces chansons.

**Comment décririez-vous votre style ?**

Bonbon Vodou c'est avant tout de la chanson françafricaine, à tentation afrocréole. Nous avons sur ce projet une approche instrumentale minimaliste. Beaucoup de nos instruments sont construits à partir d'objets de récupération (bouteilles de sirops, conserves...). Les percussions c'est donc Oriane. Moi je joue de petits instruments à corde (guitare, banjo) construits eux aussi à base d'objets de récupération en m'inspirant d'instruments déjà existants (tels que le Zouras grec) réadaptés ensuite à notre façon.

Notre duo c'est avant tout beaucoup de douceur (nous avons tous les deux des voix très douces) sur des musiques groovy, rythmées. Il y a une approche joyeuse dans nos textes et dans nos thèmes même si certains sont plus mélancoliques ou plus revendicateurs en deuxième lecture.

*Après le concert, vous pourrez échanger avec les artistes de Bonbon Vodou autour d'un verre offert par la Médiathèque.*

Bonbon Vodou a sorti son Premier EP « African Discount » cette année et sortira son premier CD le 10 novembre 2017.



**Spectacle présenté dans le cadre de la programmation culturelle du Centre Jean Carmet à la Médiathèque Jean Carmet.**

### Horaires d'ouverture de la médiathèque pendant les vacances

La médiathèque est ouverte aux horaires habituels pendant les vacances scolaires. Lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h. Mercredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

# Soirée « Scène locale » le 7 avril avec Jamie Gallienne et Pierre Lebas

Une soirée, deux concerts. Voilà le concept de ces soirées Scènes Locales organisées par le Centre Culturel Jean Carmet. Vendredi 7 avril prochain à 21h, c'est Jamie Gallienne, suivi de Pierre Lebas qui investiront la scène. Deux artistes aux univers différents mais à la sensibilité identique. Rencontre.



## Jamie Gallienne, le franco-britannique à l'élégance so british

**Pour ceux qui ne te connaissent pas, peux-tu revenir sur ton parcours artistique, tes débuts, tes grands projets ?**

Je me suis lancé à faire de la musique sur le tard. J'ai appris la guitare en autodidacte et écrit mes premières compos autour de 15 ans. J'ai toujours eu l'oreille musicale et l'envie de faire de la musique. Né d'un père anglais, j'ai été imprégné de pop anglaise. De 1996 à 2009, j'ai tourné avec Les Farfadas (musique pour enfants). En parallèle, je faisais aussi partie du groupe Cheese, un groupe de disco-funk, et de Paris London, plutôt pop-rock. Arrive un moment où tu as envie de te consacrer à la musique qui te ressemble. Mon univers est pop-rock, nourri par les grands artistes de la pop anglaise. Led Zeppelin, les Pink Floyd, les Beatles... mais aussi les Black Keys, Arctic Monkeys ou encore Elliott Smith. D'ailleurs j'ai récemment fait partie du projet Color Bar Experience (concerts hommages à Elliott Smith).

**Premier EP (CD 5 titres) en 2015, nouveau CD prévu pour septembre 2017. Comment composes-tu ?**

Il n'y a pas de règle. Parfois je pars d'une mélodie, parfois d'un texte. Créer un morceau peut prendre plusieurs années ou quelques jours, les idées viennent quand elles veulent. Il n'y a pas de lieu ni de moment approprié. Le plus difficile est toujours de finaliser un morceau. D'estimer que l'harmonie entre la ligne mélodique, le refrain et les paroles est la bonne. Mon nouveau projet, produit par guitariste de REM Ken Stringfellow, reste très pop mais il sera plus rock que le précédent, plus organique, plus live.

**Qui t'accompagnera le 7 avril ?**

Il y aura Antonin Lesueur à la basse, Olivier Bucquet au clavier et Stéphane Boutet à la batterie. Nous jouerons des morceaux de mon EP Jamie Gallienne mais aussi ceux du CD à venir et sûrement même des nouveaux morceaux !



© Jérôme Sevrette

## Pierre Lebas, l'intimiste de la pop française

**Comment et quand est née ton envie de faire de la musique ?**

J'ai toujours chanté et dès tout petit « j'inventais » des chansons. C'est un rêve de gosse de « faire le chanteur ». Dans mon univers familial, on écoutait beaucoup de musique. Les grands maîtres à la maison étaient Brel et surtout Brassens. Brassens est vraiment mon artiste fétiche. Évidemment j'en suis très loin mais c'est un modèle d'exigence. Dans ma famille, Brassens était le pacificateur. Eddy Mitchell aussi et d'autres. Les moments d'écoute musicale étaient des moments de paix. On écoutait aussi beaucoup de jazz, Ennio Morricone... Et puis j'ai aussi toujours aimé la lecture, les mots. Ensuite j'ai fait les bonnes rencontres. Mon premier grand projet est évidemment la Ruda Salska qui a été une belle aventure humaine né en 1993 de l'envie de faire de la musique avec les copains. Ce projet a été une réussite au-delà de nos espérances (un millier de concerts, 11 albums, des tournées nationales et internationales). Après ce projet rock alternatif très explosif, j'ai animé des ateliers d'écriture et participé à différents projets (reprises de Bashung, Adaptation live de l'album

Melody Nelson de Serge Gainsbourg...). Puis je suis arrivé au projet Tigreville qui est un projet intimiste, contemplatif. J'y laisse place à la lenteur, à la tranquillité. Et puis j'avais envie de m'essayer à la pop New wave qui fait partie aussi de ma culture musicale.

**Comment marche le processus de création chez toi ? Qu'est ce qui arrive en premier, les mots ou la musique ?**

La musique, toujours. Le plus important est la mélodie. J'invente ensuite des histoires inspirées par cette mélodie. Parfois, les mots ne collent pas à la chanson. Une bonne chanson c'est de trouver le bon rapport entre les mots et la musique.

**Pour le concert à Jean Carmet le 7 avril, qui t'accompagnera sur scène ?**

Gilles Théolier et Florian Chereau à la guitare, Guillaume Rousé à la batterie. Je tiens à dire que je n'ai pas assez de talent pour faire un disque tout seul et le disque s'est construit avec les musiciens qui m'accompagnent, même si le tout a été orienté en fonction de mes goûts.



© Christian Ravel

Tarifs soirée : Plein 12 € - Réduit 10 € - Érimûrois 8 €.

Centre Culturel Jean Carmet 37 route de Nantes - Tél. 02 41 57 81 85 - Mail : centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr  
Billetterie ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

# « Garçons s'il vous plaît ! » le 22 avril au marché de printemps

Dans le cadre du marché de printemps, le Centre Culturel Jean Carmet a missionné le trio « Garçons s'il vous plaît ! » pour animer de leurs voix le parc du Jau à 15h, 16h et 17h. Interview de Nicolas Samson, membre du trio.

## Qui sont les Garçons ?

Nous venons tous les trois d'une formation musicale classique. Xavier et Cédric ont été chanteurs à l'école maïtrisienne des Pays de la Loire. Et moi j'ai d'abord une formation d'instrumentiste (flûte traversière) et je fais aujourd'hui le Conservatoire de Chant.



## Comment est né « Garçons s'il vous plaît ! » ?

Nous sommes avant tout des copains de longue date. Nous nous sommes rencontrés grâce à un projet théâtre en milieu rural, que nous animions tous les trois. Ce projet est né de notre amour pour la chanson a capella. À l'époque (2009), ça ne se faisait plus beaucoup. Aujourd'hui, ça revient à la mode. Mais il y a beaucoup de projets féminins, encore peu de projets masculins. Et les voix d'hommes ont cette particularité de pouvoir aller des aigus aux très graves ce qui nous permet beaucoup de choses. L'histoire a commencé lors d'une édition du festival d'Anjou, où nous accueillions le public en chanson avec une ardoise sur laquelle était inscrite une liste de chansons à choisir. Puis nous sommes allés avec ce projet à Chalon dans la rue (festival de spectacles de rue). Nous y avons rencontré notre équipe de

diffusion et le projet a eu tout de suite du succès. Nous sommes ensuite allés à Aurillac, au Chaînon manquant...

## Pourquoi avoir choisi de « descendre de scène » et de chanter au milieu du public, dans la rue comme vous le faites ?

Le son acoustique est très différent du son amplifié. Il permet de dégager une autre énergie et de faire vibrer l'environnement autour de nous. Jouer dans la rue nous permet de toucher le public directement. Il y a quelque chose de magique, des vibrations particulières lorsque nous chantons d'une seule voix sur le même timbre. Faire ressentir cette vibration que nous ressentons en chantant est au cœur de notre projet artistique.

## Comment se passe un moment avec Garçons s'il vous plaît ?

Nous nous baladons au milieu des gens et leur proposons de choisir une chanson inscrite sur notre ardoise que nous interprétons ensuite pour servir leurs émotions du moment. Nous reprenons des classiques, l'originalité est dans les arrangements. Mais nous ne pouvons pas dévoiler ici tous les secrets de « Garçons s'il vous plaît ! »

**Pour en savoir plus, retrouvez « Garçons s'il vous plaît ! » au parc du Jau lors du marché de printemps le 22 avril prochain à 15h, 16h et 17h.**

Retrouver également leurs vidéos sur :  
[www.garconssilvousplait.fr](http://www.garconssilvousplait.fr)  
[facebook.com/garcons.silvousplait](https://facebook.com/garcons.silvousplait)

## AGENDA

**Vendredi 7 avril - 21h**  
**Jamie Gallienne et Pierre Lebas**  
 Soirée cabaret  
 Plein 12 € - Réduit 10 € - Érimûrois 8 €

**Mardi 11 avril**  
**15h - Tous en scène - Cinéma**  
**20h30 - Patients - Cinéma**

**Mardi 18 avril - 20h30**  
**Baby Phone - Cinéma**

**Samedi 22 avril - 10h/18h**  
**Marché de Printemps au parc du Jau avec « Garçons s'il vous plaît ! »**  
 Gratuit

**Mardi 25 avril - 20h30**  
**De plus belle - Cinéma**

**Vendredi 28 avril - 19h**  
**Bonbon Vodou - Concert**  
 Gratuit. À la médiathèque

**Samedi 13 mai - 21h**  
**Orphée et Euridice - Opéra**  
 Plein 10 € - Réduit 8 € - Gratuit pour les enfants -12 ans

**Mercredi 31 mai - 15h**  
**Fête de la chanson française**  
 Spectacle musical dansé  
 Plein 27 € - Érimûrois 10 €

**Samedi 17 et dimanche 18 juin**  
**La Fête du Jau**  
*Chorale à la con, Brother Kaura et La Grosse Orchestra le samedi. Béléza Quartet, le Forum des associations et le Vide-greniers du CCAS le dimanche.*  
 Gratuit. Au parc du Jau.

**Vendredi 30 juin**  
**Le Mûrs du Son #2 - Festival**  
 Tarifs communiqués prochainement

Tarif Érimûrois dans la limite des places disponibles.

## De l'opéra au CCJC le 13 mai !

Le 13 mai, l'école de musique et de danse AccorDance, dans le cadre de la programmation culturelle municipale, présentera son projet d'opéra Orphée et Euridice. Interview de Xavier Truong-Fallai, soprano et professeur de chant de l'école qui dirigera l'opéra.

### Comment est né ce projet d'opéra ?

Tout est une histoire de rencontres. L'ensemble vocal que je dirige a commencé à travailler Orphée et Euridice. Nous en avons donné un extrait en 1<sup>ère</sup> partie d'un spectacle en 2016. Ce jour-là, j'ai rencontré les musiciens de l'orchestre Sarabande qui étaient intéressés pour se joindre à nous. J'y ai associé l'ensemble vocal Intenso. C'est un ensemble amateur de très bonne qualité. J'ai également associé au projet un professeur et une élève de violon

de l'école. En plus des chœurs, il y aura trois solistes Matthieu Bécot (Orphée), Claire-Marie Schneider (Euridice), Chantal Gauvrit (Amour). La plupart des opéras en France ont été créés sous Louis XIV, à l'époque des ballets. Cet opéra ne pouvait donc prendre tous son sens qu'en y intégrant de la danse. D'où l'idée d'associer également les danseuses de l'atelier Temporel de l'école. C'est ainsi que nous avons monté ce projet avec Marie Rochefort, la Directrice.

### Comment faites-vous pour coordonner tout ce monde ?

En effet cela représente du monde, nous serons plus de 50 personnes sur scène. Chaque ensemble répète de son côté une fois par semaine. Les danseuses se voient une fois par mois. Et nous avons organisé trois dimanches de répétition pour répéter ensemble. L'opéra sera joué en version « concert ». C'est-à-dire que les chanteurs et musiciens seront statiques et le mouvement sera donné par les danseuses.

**Tarifs : Plein 10 € - Réduit 8 € - Gratuit pour les enfants -12 ans**